



RCS : LIMOGES

Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 00197

Numéro SIREN : 757 501 978

Nom ou dénomination : S.A. A. RAYNAUD & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2016 sous le numéro de dépôt 2043

SA A. RAYNAUD & CIE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 368 444 euros
Siège social : 14 ancienne route d'AIXE
87170 ISLE
757 501 978 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 3 MAI 2016

EXTRAIT

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'expiration des mandats de :

- la Société CREEC, Commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur Philippe ROUET, Commissaire aux comptes suppléant,

étant arrivés à expiration, décide :

- de nommer la société PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux Comptes, dont le siège social est 63 rue de Villiers – 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 811 599 406, Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de la décision appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021, en remplacement de la société CREEC dont le mandat est arrivé à expiration.
- de nommer Madame Annick PAILLER BORDERE demeurant 20 rue Banc Léger – LIMOGES (Haute-Vienne), Commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de la décision appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021, en remplacement de Monsieur Philippe ROUET dont le mandat est arrivé à expiration.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait qu'aucune intervention n'a eu lieu par la société PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux Comptes et Madame Annick PAILLER BORDERE dans une opération d'apport ou de fusion intéressant la société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Directoire

